

## Maîtriser son assurance!

*Vous désirez souscrire une assurance habitation ? En magasinant vos primes, vous avez sans doute remarqué que malgré le rabais accordé aux médecins, en raison de leur profession, l'assurance peut être chère. Contrairement à ce que vous pensez, vous exercez une certaine maîtrise sur la prime que vous payez. Comme nous prenons à cœur les intérêts des membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, nous tenons à vous faire part de quelques conseils fort intéressants.*

### Les caractéristiques de votre demeure

#### La localisation géographique

L'endroit où vous habitez influe de façon importante sur la prime que vous payez. Pourquoi ? Parce que les résidences situées dans les quartiers qui ont un taux élevé de sinistralité sont plus susceptibles, selon l'assureur, de faire un jour l'objet d'une réclamation. Cette affirmation est vraie tant pour les cambriolages et les incendies que pour les inondations. Par conséquent, avant de vous offrir une prime, les assureurs font l'analyse de votre emplacement géographique. Notez également que l'assureur tient compte de la proximité de votre demeure à une caserne de pompiers et à une borne-fontaine.

#### L'entretien de votre maison

Un autre facteur qui aura une influence sur votre prime d'assurance a trait à l'état de l'immeuble. En effet, une propriété bien entretenue et dont le câblage et le système électrique ont été modernisés diminuera le montant de la prime.

N'oubliez pas de tout dire à votre assureur, car les compagnies d'assurances contestent souvent les réclamations si l'assuré n'a pas fourni la bonne information. Faites attention !

#### L'installation d'un système de sécurité

Vous possédez un système de sécurité relié à une centrale ? En plus de protéger vos biens, ce moyen de prévention permet de réduire vos primes. En effet, comme ces mesures vous permettent de diminuer le risque de sinistres, les assureurs vous récompenseront en vous offrant une remise importante, pouvant aller jusqu'à 25 % de votre prime totale.

La mission de Dale-Parizeau LM est de répondre à l'ensemble de vos besoins. Son rôle : vous aider

### Selon le Bureau d'assurance du Canada, voici les caractéristiques résidentielles étudiées par les compagnies d'assurances

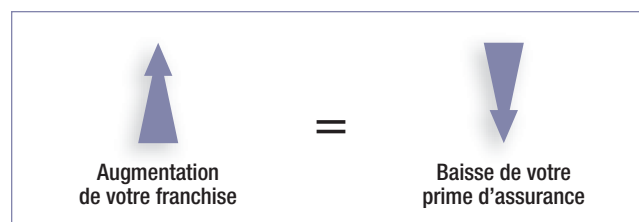
- ⊗ **Câblage électrique** : certains câblages (Ex. : boutons et tubes, aluminium), surtout s'ils sont usés ou endommagés, peuvent accroître le risque d'incendie.
- ⊗ **Tuyauterie en plomb/acier galvanisé** : des tuyaux en plomb ou en acier galvanisé sont susceptibles d'occasionner plus de dommages que les tuyauteries en cuivre ou en plastique. Les assureurs privilégient les tuyauteries modernes, en cuivre ou en plastique.
- ⊗ **Entrée d'électricité** : il est préférable d'avoir des disjoncteurs plutôt que des fusibles et une entrée d'électricité d'au moins 100 ampères. Les fusibles et les entrées de faible intensité peuvent accroître le danger d'incendie.
- ⊗ **Appareil de chauffage** : il est préférable de posséder des générateurs à gaz d'air soufflé ou un chauffage électrique plutôt qu'une fournaise au mazout. Votre assureur peut vous demander l'âge et l'état de votre réservoir.
- ⊗ **Poêles à bois** : les poêles à bois entraînent des risques élevés d'incendies et d'empoisonnements au monoxyde de carbone. Vous devez vous assurer qu'ils sont bien installés et entretenus.
- ⊗ **Âge de la toiture** : il est préférable de remplacer le revêtement de la toiture tous les 20 ans. Certaines polices ne paieront que la valeur dépréciée pour un toit endommagé qui approche de la fin de sa durée de vie désignée.
- ⊗ **Autres utilisations de votre maison** : la construction d'un logement locatif dans votre demeure, l'exploitation d'une entreprise et des transformations importantes en sont des exemples.

à prévenir les sinistres. Pour ce faire, nous avons conclu avec ADT, chef de file en systèmes de sécurité, une entente exclusive. Que vous soyez un client actuel ou futur de cette entreprise, vous pouvez bénéficier d'avantages et de rabais uniques sur le marché auprès des deux partenaires. Informez-vous!

Une grande partie des indemnisations faites par les assureurs sont en lien avec des dommages causés par l'eau. C'est pourquoi, chez ADT, il vous est possible de vous procurer un détecteur de niveau d'eau ainsi qu'une sonde de basse température de manière à prévenir les dégâts. Voici plus de précisions sur ces produits afin que vous en compreniez l'utilité.

- **La sonde de basse température** avertit le centre de télésurveillance que la température intérieure de votre résidence est inférieure à la limite préétablie.
- **Le détecteur d'inondation**, quant à lui, signale au centre de télésurveillance que le niveau d'eau monte dans votre résidence, quelle qu'en soit la raison (rupture d'un tuyau, débordement d'une laveuse automatique ou inondation naturelle).

### Augmenter la franchise



Un autre facteur qui entre en ligne de compte lors de la détermination de votre prime d'assurance est votre franchise. Cette dernière correspond au montant que vous devrez payer en cas de sinistre. En l'augmentant, vous diminuerez du même coup votre prime d'assurance, tout en sachant que la partie des pertes que vous devrez payer en cas de sinistres sera plus élevée. À vous de voir ce qui est le plus avantageux pour vous!

Vous connaissez maintenant plusieurs trucs qui vous permettront de vous procurer une assurance habitation à bien meilleur coût. En résumé, prévenez le risque de sinistre, entretenez vos biens, augmentez votre franchise, et vous verrez toute une différence. 📞

Vous avez des questions ? Veuillez nous les faire parvenir par courriel à [info@dplm.com](mailto:info@dplm.com) à Dale-Parizeau LM. Vous pouvez également obtenir plus de renseignements en consultant notre site Internet au [www.dplm.com/fmoq](http://www.dplm.com/fmoq) ou en communiquant avec nous au 1 877 807-3756 (partout au Québec).